

(A)

(N° 164.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 20 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Nicolas-Henri-Romain Noël, sergent-major au régiment du génie.

(Voir le N° 70 de la Chambre des Représentants, session 1847-1848.)

MESSIEURS,

Par pétition adressée à la Chambre des Représentants, le 9 décembre 1845, le sieur Noël a sollicité la naturalisation ordinaire. Né à Lissonne, département de l'Aisne (France), le 31 juillet 1813, il vint avec ses parents s'établir en la commune de Jumez, province de Hainaut, royaume de Belgique, l'année 1822.

Le 27 juin 1836, il fut incorporé, comme milicien désigné pour le service actif, au 10^e régiment d'infanterie de ligne. Il a continué à servir depuis cette époque dans l'armée belge, où il occupe le grade de sergent-major.

Les attestations des autorités lui sont favorables, elles sont d'avis que sa demande peut être accueillie. La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de 53 suffrages contre 26.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.